Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 15:58

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 05 février 2026

Date de convocation : 23 janvier 2026
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis au théâtre du Cateau-Cambrésis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Objet : Délibération 2026/006 portant création d'un poste et modification/mise à jour du tableau des effectifs

Membres présents (59) : PORTIER Carole, MAILLARD Laurent, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, DHAUSSY Mariana, SCAILTEUX René, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, BINET Franck , GERARD Jean-Claude, LEFEBVRE Bertrand, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MANESSE Joëlle, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, HERBET Marie-Françoise , LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, GOURAUD Francis, BALEMBOIS Bernard, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MÉLI Jérôme

Membres ayant donné procuration (6) : BASQUIN Alexandre à PORTIER Carole, BERANGER Agnès à BALÉDENT Matthieu, DAUCHET Martine à BONIFACE Didier, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHARD Jérémy à OLIVIER Jacques, MAILLY Chantal à MÉLI Jérôme

Membres excusés (3) : BACCOUT Fabrice, BASQUIN Etienne, MERIAUX Christelle

Membres absents (6) : MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, BONIFACE Patrice

Secrétaire de séance : DOERLER-DESENNE Axelle

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 15:58

Délibération 2026/006 portant création d'un poste et modification/mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le tableau des effectifs actuel est composé comme suit (délibération 2024/91 du 09 octobre 2024) :

FILIERE ADMINISTRATIVE		
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus
Attaché	4	2
Rédacteur Principal 2e classe	1	1
Rédacteur Territorial	2	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4	2
Adjoint Administratif Principal 2e classe (C2)	5	5
Adjoint Administratif (C1)	7	5
FILIERE TECHNIQUE		
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus
Technicien	1	1
Agent de maîtrise	6	2
Adjoint Technique Principal 1ère classe	2	2
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	16	15
Adjoint Technique (C1)	16	11
FILIERE SPORTIVE		
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus
Éducateur des APS Principal 1ère classe	1	1

L'assemblée est informée qu'à la suite de plusieurs départs et arrivées, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs.

- **Départs :**

– 1 technicien à temps complet
– 1 adjoint technique territorial à temps complet

- **Arrivées :**

– 2 adjoints techniques à temps complet

- **Promotions internes :**

– 1 Adjoint technique principal de 1ère classe à agent de maitrise à temps complet
– 3 Adjoints techniques principaux 2e classe à agents de maitrise à temps complet

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique dont les articles L313-1 à L332-8,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent dans le cadre d'emplois des techniciens territoriaux aux grades de technicien principal de 2e classe, technicien principal de 1ère classe, ainsi que dans le cadre des agents de maitrise au grade d'agent de maitrise principal à temps complet afin d'assurer les fonctions de responsable des services techniques ;

Considérant qu'il est nécessaire de préciser que l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du code général de la fonction publique ;

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 15:58

Considérant que cette durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2e alinéa de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide :

- **De créer le poste aux différents grades,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer les documents relatifs à ce dossier et à procéder au recrutement,**
- **D'autoriser Monsieur le Président à recruter un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique,**
- **De Valider le tableau des effectifs mis à jour ci-après :**

FILIERE ADMINISTRATIVE		
Grade	**Effectifs budgétaire**	**Effectifs pourvus**
Attaché	4	2
Rédacteur Principal 2e classe	1	1
Rédacteur Territorial	2	1
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4	2
Adjoint Administratif Principal 2e classe (C2)	5	5
Adjoint Administratif (C1)	7	5
FILIERE TECHNIQUE		
Grade	**Effectifs budgétaire**	**Effectifs pourvus**
Technicien Principal de 1ère classe	1	0
Technicien Principal de 2e classe	1	0
Technicien	1	0
Agent de maîtrise Principal	1	0
Agent de maîtrise	6	6
Adjoint Technique Principal 1ère classe	2	1
Adjoint Technique Principal 2e classe (C2)	16	12
Adjoint Technique (C1)	16	12
FILIERE SPORTIVE		
Grade	**Effectifs budgétaire**	**Effectifs pourvus**
Éducateur des APS Principal 1ère classe	1	1

- **De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.**

La secrétaire de séance, Axelle DOERLER-DESENNE IMPORTANT – DELAIS ET VOIES DE RECOURS Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.	Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 10/02/2026 Publication le 10/02/2026 Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON CA2C Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis

Ce document a été mis en ligne le 10/02/2026 15:58

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL2026_006**
Objet :	**Délibération 2026/006 portant création d?un poste et modification/mise à jour du tableau des effectifs**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-02-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
Identifiant unique :	059-200030633-20260205-DEL2026_006-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20260205-DEL2026_006-DE-1-1_0.xml	text/xml	926 o
Document principal (Délibération) Nom original : DEL2026_006.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20260205-DEL2026_006-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	645.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2026 à 09h38min07s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2026 à 09h38min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2026 à 09h38min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 février 2026 à 09h38min58s	Reçu par le MI le 2026-02-10